

---

## ÉDITORIAL

---

### Département d'imagerie médicale (DIM)-HNE

*Dresse A.-F. Roud et J.-F. Turcotte*

Le Département d'imagerie médicale (DIM) du HNe est multisite, comprenant les services d'imagerie de Pourtalès (PRT), de la Chaux-de-Fonds (CDF), le service de médecine nucléaire (MN), ainsi que quatre sites d'imagerie régionaux Le Locle (LOC), le Val-de-Travers (VDT), le Val-de-Ruz (VDR) et la Béroche (BER). Il compte pratiquement une centaine de personnes dont une vingtaine de médecins, une soixantaine de techniciens en radiologie médicale (TRM), une vingtaine de secrétaires et réceptionnistes.

Depuis son regroupement en octobre 2008, sous la Direction médicale de la Doctoresse Roud et soignante de Monsieur Jean-François Turcotte, le département tend à homogénéiser ses pratiques en privilégiant la qualité, la sécurité des prestations, tout en restant attentif aux coûts.

Si les sites principaux assurent

24h/24h leur mission, la réaffectation des sites régionaux en CTR et MPR (centre de traitement et réadaptation et médecine physique et réadaptation) a conduit à des adaptations horaires des présences liées à leur fréquentation sur ces sites.

Les infrastructures techniques sont dans l'ensemble de haute performance puisque le plateau technique de PRT date de la mise en fonction du bâtiment (2005), celui de CDF vient d'être mis à jour avec un CT-scanner dernière génération, un mammographe sera installé en fin d'année. Plusieurs échographes ont également été renouvelés sur cinq des six sites. Sur l'ensemble des sites, nous réalisons quelque 80'000 examens par an.

Outre le renforcement des acquis, le DIM a également des projets de développement qui vont permettre d'une part d'avoir une fonctionnalité plus efficiente et d'autre part

d'offrir à notre patientelle de nouvelles prestations.

La communication avec les praticiens nous tient à cœur, c'est pourquoi nous avons renforcé la présence des radiologues cadres pour **les colloques** des sites régionaux (LOC: **lundi 9 h**, VDR **mercredi 9 h**, VDT **lundi 11 h**, PRT et CDF dès 11 h 30 les jeudis en fin de programme des demi-journées de formation SNM où vous êtes cordialement invités.

Sur le site Internet, [www.hopital-ne.ch](http://www.hopital-ne.ch) vous pouvez trouver le lien avec le document intitulé «Préparation aux examens», de même que les directives pour la prévention des insuffisances rénales liées aux injections de produits de contraste et allergies, ainsi que le formulaire de questionnaire sécurité pour l'IRM.

**Les perspectives d'évolution à court et moyen termes du DIM sont développées dans ce numéro.**

---

## LE MOT DU PRÉSIDENT

---

### La valse des millions

*Dr Pierre-Yves Bilat*

Il y a des commissions, des conseils, une direction, un conseil d'administration, mais seule la presse est informée des ambitieux projets pour le système hospitalier du canton de Neuchâtel. Grâce à une fuite savamment orchestrée, elle nous apprend qu'«il faut créer un établissement hospitalier de soins aigus dans le Val-de-Ruz». Voilà des années que chaque réunion sur ce sujet épineux commence avec des soupirs et des lamentations: «Ah si on avait un hôpital à Landeyeux, il n'y aurait pas tous ces problèmes»... Il aura fallu des mois et des dizaines de milliers de francs pour que les as du consulting écrivent cette évidence sur papier. Depuis que cette excellente idée avait germé dans l'esprit de politiciens visionnaires à l'époque, des années se sont malheureusement écoulées; nous voici dans un

canton en crise économique et financière, avec un hôpital unique mais complètement divisé. En bas un palace trop petit, en haut un début de ruine à classer au patrimoine de la honte, plus facile à gagner que l'Unesco. Alentour, des satellites qui gravitent en attendant leur hypothétique avenir.

Aura-t-on dans dix ans quelques centaines de millions pour créer un nouvel hôpital? Pourra-t-on se permettre d'abandonner un établissement hospitalier quasi neuf dans lequel on aura déjà réinvesti beaucoup pour des rénovations rendues nécessaires par des changements de missions? Combien aura-t-on investi dans l'établissement du Haut pour le maintenir debout jusque-là? Quid dès 2012, date du démantèlement des frontières cantonales en matière d'hospitalisation?

Si c'est la santé qui doit être le cata-

lyseur de l'unité cantonale pourquoi pas le Val-de-Ruz? On pourra y mettre aussi le siège du futur club de foot cantonal et de l'équipe de hockey. Toutefois, il faudra se méfier de ne pas finir comme les champions de Cernier qui ne furent pas longtemps comestibles...

J'entends déjà le chœur des pleureuses qui geint: je lis que l'autre Val du Canton serait à 1 h 40 de distance du futur éventuel nouvel hôpital en transport public et que ça ne va pas... Comment faire pour réexpliquer à la population que la campagne n'est pas en ville et que, quoi qu'on fasse, il y aura des distances?

Quant aux champions espagnols du consulting souhaitons-leur longue vie (chez eux...). Avec les bénéfices réalisés dans le canton de Neuchâtel, peut-être pourront-ils démontrer que la corrida est honteuse ou que les basques portent des bérêts. Cqfd!